

api

**INFORMATIONS
REGIONALES**

HEBDO

n° 54 / du 5 dec. au 12

dir. B.Lambert

3,50 F

L'HIVER TUE 9 CLOCHARDS



**VIVRE AVEC
7,22 F. / JOUR**

NOUVELLES BREVES

à B

CNI: NANTES, VILLE PROPRE, C'EST BIEN

La droite activiste de Nantes salue l'initiative de la municipalité, "Malgré la permanence de la pollution visuelle" que représentent encore les 200 panneaux d'affichage "libre" (réglementé). Mais la gauche, dit le CNI, n'applique pas pour ses propres affaires (affiches) la réglementation qu'elle impose aux autres.

BIEN

BRETONS: 15 ANS DE PRISON



Procès, à Paris, de Lichel et Patrick, deux jeunes du FLB, accusés d'avoir plastiqué le Château de Versailles 15 ans fermes. Phrase du procureur: "le FLB est un détonateur. Heureusement, la Bretagne n'est pas un pain de plastic. Elle n'explose pas, car elle n'a pas envie d'exploser". On en reparlera.



ROCARD, S'NAZAIRE

Meeting à la scoupe, le 16 décembre prochain. Pour amateurs de magouilles et sondages pré-pré-pré-pré-électraux exclusivement.

NANTES: JUGE ROUGE AU TRIB.

François Roger, militant du Syndicat de la Magistrature, vient d'être élu au conseil national du syndicat. Et nommé vice-président du tribunal de Grande instance de Nantes, en remplacement de Mme Delaroche.

NON-DENONCIATION

Deux écoliers avaient cambriolé une maternelle de Cholet: batin, un électrophone, et un magnéto. Plainte. La directrice, à laquelle "quelqu'un" rend le butin, refuse de dénoncer les deux élèves. Jugement en appel jeudi, 600F d'amende pour refus de témoigner.



défendez vous
contre le
VOL

UN PDG

MINISTRE ET 5 LICENCIÉS

François Poncet, ex PDG de Carnaud -biens de famille- est le nouveau ministre des affaires étrangères de Giscard de puis cette semaine. A l'usine nantaise des "Forges de Basse Indre", un débrayage d'une heure; sur 17 travailleurs sous contrat, 12 sont gardés définitivement" et 5 mis à la porte. Présélection.



LES PAYSANS NE JOUENT PAS AU TENNIS

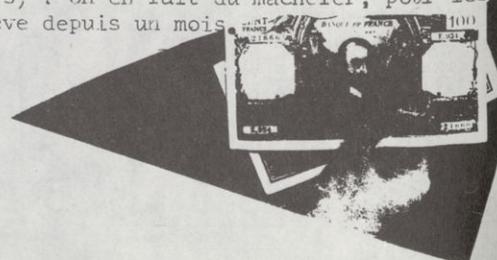
Affaire Penard (suite): un imprimeur de Nantes veut bien décentraliser sur Coueron son entreprise. A condition de pouvoir disposer d'un terrain - en dérogation du P.O.S - pour un tennis privé. Banderoles des paysans: "ici comme au Larzac, la terre aux paysans. Non au tennis privé". La mairie de Coueron (PS) elle a dit oui.

CHATEAUBRIAND: LE CURE ET L'ORDINATEUR

C'était le 7 juillet 1973. On inaugurait l'ancienne forge du village, reconverte en entreprise ultramoderne: Duquait SEBA, bénie par le curé d'Abbairetz. Aujourd'hui, novembre 78, 20 licenciements, un tiers du personnel; crise dans le matériel agricole, reconversion ratée. C'est la faute au curé.

ANGERS: GREVE A L'USINE D'ORDURES

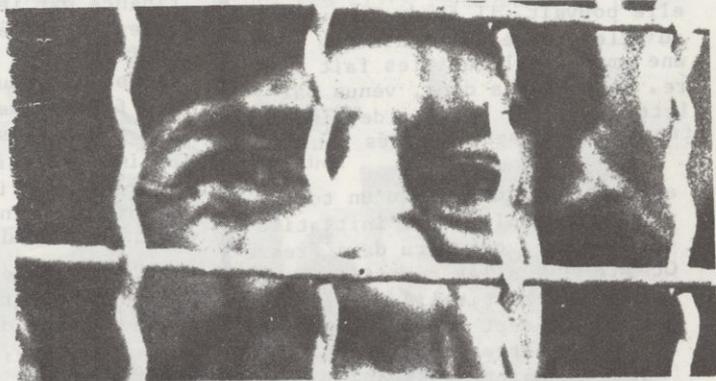
Deux mille tonnes d'ordures dans une fosse à béton. L'odcur. Des retours de flamme "en pleine poitrine, et en pleine poire, ça ne pardonne pas". Quatre heures-midi, midi-vingt heures, vingt heures-quatre heures, six jours de suite, un dimanche sur sept de repos. C'est l'usine d'incinération d'ordures de la Rosaie (Angers): on en fait du machefer, pour les routes. En grève depuis un mois.



MISERE

La pauvreté à Nantes aujourd'hui, c'est quoi, c'est qui ? C'est "vivre avec 7,22F. par jour" ou se consumer de gél et de faim en plein Nantes. De froids intellectuels diront sûrement : "des cas isolés, des marginaux, la crise actuelle, ce n'est pas cela". C'est vrai que même la misère n'est plus ce qu'elle était. L'image des ouvriers en guenille n'est plus de mise. Mais à côté des travailleurs, il ya les jeunes sans emploi, les intérimaires, les salariés déclassés, les chômeurs constituant de vraies poches de misère à l'écart de la classe ouvrière traditionnelle au revenu à peu près assuré. Mais les frontières sont floues et un sentiment confus de crainte se généralise ; la peur de manquer, l'insécurité économique, l'insécurité dans les têtes. Il suffit de presque rien pour basculer du côté de la misère réelle. Et jusqu'ici, les institutions de contrôle social n'arrivent pas à quadriller entièrement ces nouveaux pauvres. Mais déjà on voit apparaître des projets de gestion plus serrée de la crise (utilisation de l'informatique, réforme de l'ANPE, délation) Nous les évoquerons dans les prochains numéros.

7,22 F. PAR JOUR



Un peintre au pistolet, intérimaire, en longue maladie...

Une main cassée en bricolant à la maison. Diabète, cholestérol. Les divisions exactes de la Caisse Primaire. Des assistants sociaux onctueux. Un homme, une femme et un enfant: des gens normaux, on leur a dit: "vous n'êtes pas les plus malheureux. Cent francs: et puis c'est pas la peine de revenir

Croquis de la misère moderne: sans romantisme, tout est en chiffres. Guy Gounou, de Vire, Calvados, marié en enfant, vivant à Nantes, et travaillant comme peintre au pistolet: BIS (interim) le loue chez Hesston, à Coex, en Vendée, plusieurs mois. Le 25 aout Gounou se casse la main: pas au travail, chez lui, en se battant avec la porte de la cour, coincée, sa fille pleurerait derrière. Arrêt de travail. Depuis: crise de diabète, cholestérol, et la main, opérée une fois, un clou fixe les os, ça ne va pas, nouvelle opération prévue le 22 décembre.

Depuis le 25 août, depuis trois mois, donc, la Caisse Primaire d'Assurances Maladie de Nantes assure à Guy Gounou le minimum réglementaire pour l'arrêt maladie: dans son cas, c'est sept francs vingt deux par jour (deux cent et quelques francs par mois).

Au début, il pensait: erreur d'ordinateur, une virgule a sauté. Réclamation à la caisse d'assurances. Une fois, deux fois: "C'est bien ça, il n'y a pas d'erreur, c'est le taux... sept francs vingt deux. Ah, et puis arrêtez de vous énerver comme ça, ou j'appelle la police".

Oh, les Gounou touchent bien sûr, chaque mois, pour un enfant un chèque des allocations (salaire unique): trois cent quarante cinq francs. Et vivent donc, au total, mari, femme et enfant, avec 18,00F par jour, depuis trois mois.

On y arrive. La preuve, ils sont vivants, et même d'humeur assez caustique. On y arrive, évidemment, sans payer le loyer:

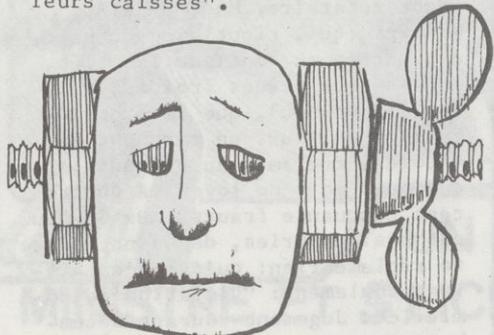
sous - location de deux pièces lamentables dans le quartier vieux de la rue des Hauts Pavés, entre la Chambre d'Agriculture et Monselet, le quartier snob de Nantes. Sous-location: c'est à la précédente locataire, Mademoiselle Vincent (qui, titulaire du bail, est partie en confiant les clés, et les deux pièces froides, à la famille Gounou), que le propriétaire des lieux, un marchand de meubles, réclame, au tribunal, quelques mois de loyer. A quatre cent cinquante francs. Aux Gounou ce Monsieur Gries, de Saint Fiacre ne réclame rien: qu'ils s'en aillent seulement: "violation de domicile". Jugement courant Décembre.

Guy Gounou n'est pas tendre. De l'assistant social du quartier Monsieur Suaud, il dit "Tout ce qu'il a pu me proposer, c'est confier mon enfant à la DASS". Des services d'aide sociale municipale et préfectorale "J'ai expliqué mon cas. Plusieurs fois. Ma femme aussi. En trois mois: deux fois cent francs d'aide. Et: "C'est pas la peine de revenir. Il y en a de plus malheureux que vous".

IL DOIT Y AVOIR UN TRUC

Une histoire comme celle là, on ne la croit pas sur paroles. En France, aujourd'hui, ça ne se passe pas comme ça. Il doit y avoir un truc. Moi même, j'hésitais. Alors, j'ai vérifié. En trois jours, j'ai refait tout le parcours. Premier arrêt: le domicile. Soixante, rue des Hauts Pavés. "Chien très méchant" sur la porte. (Avec photo du chien, très convaincante. Le chien lui même m'a convaincu.) Il vit avec des restes du boucher du coin, le fuel qui brûle pour le chauffage est donné par quelqu'un, il n'y a pas de meubles. L'enfant mange: dons (en nature) du Secours catholique, plein le frigo. Mr. et Mme. Gounou, Monsieur et Madame tout le monde. Pas des "clochards". Lui dit "Je n'ai jamais fait de bêtises de ma vie". "Je ne méritais pas pareil traitement". Elle dit qu'elle est malade, aussi, ne peut pas travailler - d'ailleurs, si elle pouvait, il faudrait aussi qu'elle trouve. Elle dit que c'est une amie à elle qui les fait vivre. Et quelques dons, venus par lettre, ou par billets de cinquante francs, anonymes, déposés dans la

boîte aux lettres, depuis qu'un tout petit entrefilet, à l'initiative des Gounou, est paru dans Presse-Océan. Il y a les certificats, de travail, d'hospitalisation, le papier des sept francs vingt deux. Et cette lettre signée seulement "Marc, de Saint-Nazaire" avec un chèque de trois cent francs. Marc écrit: "L'humanité n'est pas dans les bureaux. Mais l'égoïsme n'est pas partout. Voici, en attendant que les bureaux aient le temps de dégeler leurs coeurs et d'ouvrir leurs caisses".



Deuxième arrêt: les bureaucrates sociaux "sans coeur". Sans coeur? C'est faux. Ils en ont plein, ils en débordent, ça suinte de partout. Caisse Primaire d'Assurances Maladies, la direction: "Pour un travailleur fixe, en arrêt maladie, on prend le salaire du dernier mois, et on divise par 60 ou par 58, suivant le nombre de jours travaillés dans le mois. D'ailleurs, c'est ce calcul que nos services ont fait, par erreur, en attribuant à ce Monsieur Gounou

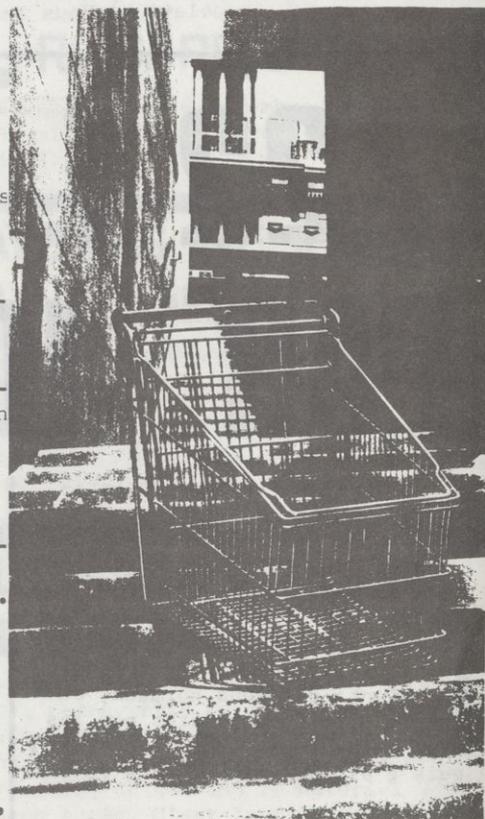
lors d'un précédent arrêt maladie l'indemnité normale de 45,91 F par jour. En fait, comme il est intérimaire, on aurait dû calculer par l'autre méthode, qui donne effectivement, pour lui, sept francs vingt deux, et pas quarante-cinq francs. Mais vous pensez, nous n'allons pas lui demander de rembourser. Nous ne sommes pas comme ça. La méthode de calcul, pour un intérimaire en maladie, ce n'est pas sur le dernier mois, mais sur les douze derniers mois, puis on divise par trois cent soixante et on divise encore par deux. Monsieur Gounou, qui déclare avoir travaillé six mois d'affilée par BIS, chez Hesston, et d'autres emplois ailleurs, avant, ne nous fournit des attestations que pour une somme totale de 4249, 05 franc. Faites le calcul".

Troisième arrêt, le Bureau Communal d'Aide Sociale: Adresse rue Garde Dieu. Et rue d'Enfer. Bureau d'Aide Sociale, organisme financé par les collectivités locales, c'est à dire, en fait, la préfecture et la Mairie. Beaucoup de monde, queue de visages rudes, des femmes avec des enfants dans des poussettes, quelques manouches un immigré qui part en souriant entre deux flics polis. Lui tend les mains, sans succès, pour les menottes, et dit: "La- bas on mange." Eux disent "non, non". Il faisait du bordel. Guichets, des jeunes fonctionnaires un peu tristes, débordés, des belles dames en rouge. Madame Daval: "Nous fournissons ici un premier secours, en liquide et sur le champ, aux gens qui sont vraiment coincés: 30, - F, 100, - F. Il en passe environ mille par mois". Chiffre à l'appui, augmentation irrégulière. Ce sont de plus en plus des gens "normaux" des couples qui vivent en HLM et sont surpris, par exemple en ce moment, par le niveau des charges locatives. (Novembre elles sont plus élevées). Il y a aussi les cas pour lesquels nous instruisons un dossier, très vite, dans les huit jours, avec l'aide surtout des assistants sociaux: et nous pouvons fournir une aide un peu plus forte, toujours ponctuelle, et décidée en commission. Mais nos moyens sont limités. Monsieur Gounou? Nous l'avons secouru deux fois, et nous ne pouvons pallier les carences de tout un système". Deux fois cent francs.

Dernier arrêt: les assistants sociaux. Onctueux, délicats, pour chacun, c'est à l'autre qu'il faut qu'on s'adresse. "Secret professionnel. Je m'en suis occupé très peu. Voyez plutôt la main d'oeuvre du travail (l'ANPE je suppose vous trouverez des débouchés (sic)

Et puis nous ne pouvons pas vous dire des choses... Des choses qui, des choses que, ça porterait tort à ce Monsieur Gounou, nous le connaissons bien, depuis longtemps, surtout à la justice..."

En clair, et si je comprends bien: on me dit, sans me le dire, que Gounou est un intérimaire intermittent (comme 100 000 intérimaires...) et qu'il a eu quelques bricoles avec le Tribunal. Ca change quoi? Ca change que les travailleurs sociaux chargés du cas Gounou se trouvent en règle avec eux-mêmes, et me conseillent de bien centrer l'article sur le statut inadmissible des ouvrier interimaire, en général. En me méfiant des eaux douteuses: "Il veut peut-être faire du bruit, pour attirer une aide privée, genre Clara Cangioni, 'les français donnent aux français'. Intrinsèquement, tout est vrai, les chiffres, la maladie, etc... Mais localement, ce n'est pas un bon cas".



Laissons les intrinsèques avec les extrinsèques. Nous, qui pouvons être, sans doute, cent mille pour le Larzac, ou bien pour autre chose, qu'est-ce qu'on fait "pour Gounou"? Ou plutôt contre la mécanique normale qui de BIS aux experts en divisions de la Caisse Primaire d'Assurances Maladie, produit tout à la fois le déficit de la sécurité sociale, et les sept francs vingt deux?

J.-P. C.

Ecrire: Mr. et Mme. Gounou, 60, rue des Hauts Pavés, Nantes

APL, à Nantes, 26bis, Bd. R. Schuman, 76.26.33

LE FROID DE LA MORT

La cloche, les clodos, les clochards, on oscille entre le folklore facile, litre de rouge et langage fleuri, et la mauvaise conscience "curé". Ont-ils choisi cette vie ou sont-ils à l'aboutissement de leur histoire de "malpartis", la question peut paraître bien théorique car ces gens veulent vivre, bouffer, dormir et aujourd'hui, à Nantes, ils ne le peuvent pas. Les chiffres parlent d'eux mêmes : 12 morts en 1977, 9 morts déjà au 19 octobre 1978. Dans l'indifférence générale, jusqu'ici. Un comité vérité-misère des sans-abri à Nantes, s'est créé et commence une campagne d'information sur ces problèmes. Dans un document de cinq pages, le comité dresse un tableau, sombre, de la misère.

qui sont les clochards?

Une mise en garde pour commencer : les clochards représentent la partie visible de l'iceberg. La misère ne supporte pas le néon, elle se terre. La plupart ont une histoire compliquée. Enfance à problèmes, passages dans les foyers de l'Action Sanitaire et Sociale, quelquefois la prison. Nombreux aussi sont les anciens militaires d'Afrique du Nord, d'Indochine, de la Légion Etrangère, des paras, qui n'ont pas pu s'accommoder de la vie civile. "S'ils étaient morts pour la France, ils seraient des héros mais ils ne sont que marqués par la guerre et sont devenus des inadaptés perpétuels, des inclassables". Enfin ne pas oublier les victimes du travail, accidentés usés, infirmes, rejetés des hôpitaux. Pour les femmes, difficile de savoir, on ne les voit pas. "Connaissez-vous cette femme seule dans une grande maison abandonnée, vivant avec quatre grands chiens, dans une impasse isolée, sans eau, sans gaz ? C'était pourtant une héroïne de la résistance". Rien donc du tableau idyllique, plutôt l'illustration du dicton : "la misère attire la misère".

la dérive

Difficile d'imaginer la survie sans argent ou presque. Naturellement pas de travail régulier, pas de couverture sociale. Il y avait bien quelques occupations traditionnelles, le ramassage des cartons par exemple, mais la concurrence est devenue sévère. La vie d'un clochard tient en quelques mots : trouver un endroit sec et chaud pour dormir, de quoi bouffer et boire dans la journée.



"Chaque soir, en bordure de rue, au centre de Nantes, un homme de 45 ans environ étale quelques cartons à même le sol en plein air ; quelques autres lui couvrent le corps et une caisse de carton lui protégera la tête."

Les ruines du quai de la Fosse ou de Chantenay, les appareils de chauffage de la piscine de l'île Gloriette, les wagons, tout est bon. Quelquefois, l'hiver, certains ne se réveillent pas. Finalement très peu passent la nuit dans les foyers publics ou privés. LES RAISONS ? Manque de places, chambres payantes ou autoritarisme borné des gérants...

La journée, c'est la dérive, sans poésie. Marcher, marcher du matin au soir pour trouver un litre de rouge et de la nourriture. Un problème insignifiant pour nous, quelquefois insoluble pour eux : trouver de l'eau gratuite. Il y a

un robinet au Bouffay et un lavabo à poussoir aux Salorges. Le robinet de la Capitainerie "est réservé aux plaisanciers et à leurs chiens." La méthode consiste à recueillir l'eau des chiottes publiques, dans des boîtes de conserves.

L'unique cantine municipale est située près de la Place de la République et peu de clochards y vont : "trop loin, la ville à traverser". A 13H30 la cantine ferme et tout le monde se retrouve dehors.

Restent les commissariats, les hôpitaux. Contrairement à la légende, les flics rechignent de plus

en plus à ramasser les clochards pour la nuit. A l'hôpital, c'est la même chose. Malgré le circulaire du 16 juillet 1973 prévoyant l'admission de sujets en état d'ivresse dans les services hospitaliers, les médecins du CHR de Nantes font des difficultés ; plusieurs clochards ont été vidés des services de psychiatrie. Un exemple : Raymond Trévidic a été refoulé du pavillon 10 de psychiatrie parce que "c'est un vieux cheval de retour". On le retrouvait 15 jours plus tard, mort sur banc.

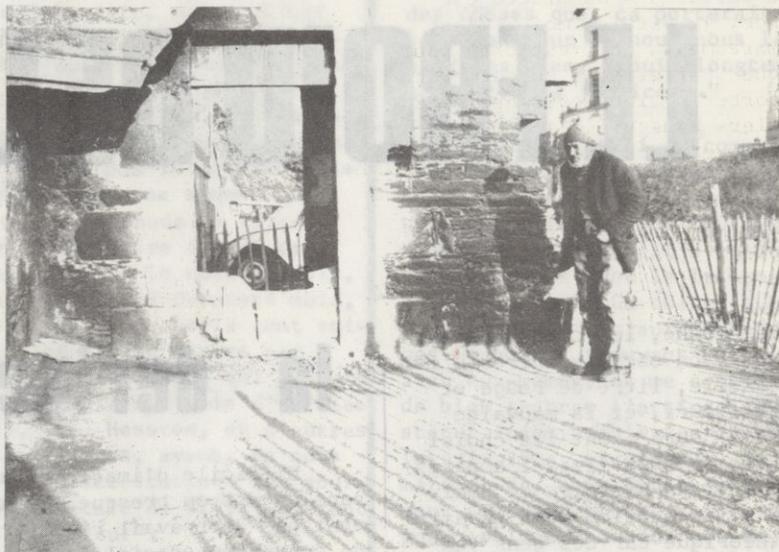
Au total une marginalisation perpétuelle qui conduit, à la mort, aucune institution n'est assez souple pour leur fournir sans contrepartie, la satisfaction des besoins vitaux. S'intégrer ou crever!

Le bilan des municipalités n'est pas des plus brillants. N'existent que deux foyers publics

pour les hommes... Autrefois, 6 cantines municipales étaient dispersées dans les quartiers populaires : Morice en a fermé quatre, Chenard un cinquième. Apparaissent bien pompeux les discours du parti communiste sur "la misère des travailleurs" (!) ou du Bureau d'aide sociale : "La misère s'installe dans un nombre croissant de familles nantaises. Nous venons en aide aux plus déshérités. Nous nous efforçons d'atténuer les effets de la crise et de l'exploitation sur les plus malheureux".

Pour le comité vérité-misère, il y a urgence. "Nous ne voulons pas de la fantaisie du Bureau d'Aide Sociale : pour les uns 4 bons de repas pour une semaine, pour les autres deux. Dans une semaine, il y a 14 repas et 7 petits déjeuners et c'est normal pour toute personne qui vit. Nous réclamons le droit à manger pour pouvoir vivre". Pas de charité, non simplement la satisfaction des besoins fondamentaux et pour le reste la liberté.

Le comité demande à la mairie l'ouverture de cantines et de foyers publics dans les quartiers



les plus touchés par la crise : l'intervention sur les lieux mêmes de récidence est la plus efficace. Le comité se déclare prêt à toute négociation.

A gauche aussi on a "ses" pauvres, ses bureaux d'aide aux déshérités, sa politique sociale. Il suffit d'aller au Bureau d'Aide

sociale, pour sentir le paternalisme. "Assistance", le terme est parlant. Il y a deux siècles MARAT disait : "La révolte est légitime quand la société n'assure pas au citoyen les moyens de survivre." 1978, la phrase reste moderne.

G. D.

lessive universitaire

C'est pas l'histoire d'un homme qu'on vient chercher au petit matin, dans son lit. C'est l'histoire d'une mascarade banale, pas nouvelle, mais on a quand même envie d'en parler. 4 étudiants, un juge, un jeune corbeau prétentieux Partie Civile un procureur, infâme comme tous les procureurs, 3 avocats, un public silencieux (50-60 pers.), les témoins et, bien sûr, dans l'escalier, dans le hall, des uniformes, partout. C'est délirant. On reste sans voix, écoeuré; et puis, c'est tellement disproportionné avec ce qui s'est passé le 7 novembre ! Le procès se déroule sans conviction, et pourtant, chacun joue son rôle : on enfle le ton, on gonfle l'importance du moindre détail, on choisit ses mots: il faut rendre l'inculpation plausible... On prend un ton posé, ou dédaigneux, on agite ses manches La notion de faute grave se glis-

se dans la salle, elle se dissout dans l'air : il faut rendre plausibles l'institution et la présence des accusateurs...

SPECTACLE. Ici, dans cette salle, on le sent, on le palpe, on en voit les ficelles...

"Vous avez renversé des tables, dérobé des fiches" : "Vandales" crient les braves gens, on cherche même pas à savoir pourquoi. Pas le droit de faire des entorses, pas le droit d'avoir envie de bousculer des fichiers. D'ailleurs, non, personne n'en a eu l'envie... c'est juste un geste de "mauvaise humeur" disent les avocats, ils ne pouvaient pas en avoir envie, y a pas de raison, c'est seulement à cause qu'y avait la queue devant les guichets ! Eh, mais, si il y avait autre chose ? Attention, ma p'tite dame, on est obligés de dire ça, c'est logique, ça entre dans la défense, sinon au tournant, il y a la loi anti casseurs !

Alors, tout le monde joue le jeu, le même jeu, un jeu tout ficelé à l'avance. Bien obligés !

Ah s'il y avait eu plus d'étudiants, ça aurait été différent. Mais il n'y a personne, derrière, alors...



" Mobilisation nulle " disent certains . La Misère est grande, je dirais, moi . C'est le marasme... Et c'est bien pour ça que Sparfel peut se permettre de porter plainte pour quelques fichiers bousculés: c'est la suite logique d'une progression amorcée il y a 2 ans, avec l'appel et la présence des flics à la fac, avec le procès des 25 étudiants , fin 76, etc...etc... Mais je dérape, je dérape. Revenons au procès .

14H. Le juge arrive-flics et témoins se lèvent ; pas les autres. Il résume la situation interroge les inculpés ; ceux-ci reconnaissent être montés au bureau des inscriptions, mais n'y sont pas entrés. Le juge s'acharne à démontrer qu'ils ont pris le mauvais escalier (réservé au personnel, sauf les jours d'inscription, où les étudiants ont le droit de descendre par là. Ce jour-là était jour d'inscription). Puis c'est le tour des témoins.

1er témoin : melle Lanurier. A reconnu Sornet. A la question du juge : "En reconnaissez-vous d'autres", elle se tourne vers le public (prête à en dénoncer d'autres ?!). Gênée, rires dans la salle. Cette Mlle Lanurier avait dit, dans une déposition, reconnaître plus d'un inculpé. Maintenant elle affirme le contraire : "ambiguïté de rédaction" dit le corbeau pour expliquer cet étonnant revirement. (Le greffier baille). Elle dit aussi : "on nous a montré les dossiers universitaires pour les reconnaître."

2ème témoin : Mr Lostis a reconnu Drevet. (Le juge, un peu largué, connaît-il le dossier d'ailleurs, se trompe de témoin).

3ème témoin : Tortet. En a reconnu 3, a l'air de regretter de ne pas en avoir reconnu 4,



n'est pas capable de dire les noms. A vu quelques "photos" seulement avant de reconnaître les étudiants. Qui a montré ces photos ? "La police" . "D'où les tenait-elle ?" ; "Je ne sais pas" ; "Où avez-vous vu les inculpés ?" ; "Dans le couloir" ; "Vous avez affirmé pourtant, lors d'un interrogatoire que ces 3-là avaient participé aux dégradations qui..." Tortet répond évasivement, bafouille, "Je suis sûr que ce sont eux car je les ai vus la veille. " Le 4è témoin, Mme Coster, a "vu Drevet courir dans la salle". Le 5è témoin, c'était le gros Rivière. Il se trouvait, "par hasard", à l'A.G. ayant vu le désir de certains d'aller au bureau des I. , il a couru prévenir Sparfel . Il estime le groupe de "casseurs" à 8 .10 ; c'est significatif (les estimations, lors du procès, ont été de 8 à 15, or ils étaient au moins 20) : on veut personnaliser cette intervention, cautionner l'idée de "casseurs", justifier le fait qu'ils aient reconnu des coupables. Mais alors, ils devraient savoir où étaient ces coupables ! Alors? Tout ça est très contradictoire, comme les dépositions (ex :

le témoin Lebatteux qui a "bousculé quelqu'un", et ne se souvient pas qui !)

Bref, tout a continué sur ce ton; la partie civile a déclaré de sa plus belle voix -de corbeau- que "l'université devait faire oeuvre d'enseignement, pas de police" (ah! ah!) et a demandé 1F de dommages par étudiant . Le procureur a balancé, l'air d'y croire, les mots de "commando", effraction "incendié", etc... les avocats ont démontré que ce n'était pas "une action concertée à force ouverte", celui de Delacroix a tenté de montrer à quel point son client était un brave étudiant qui n'avait rien à voir avec les autres... Seul Chotard a rétabli un peu la situation et dit des choses qui devaient être dites .

Pendant tout ce temps, les robes et manches battent l'air, traversent la salle. Une avocate, toute frisée, la bouche en coeur, entre dans la salle, minaude, sort, entre encore . C'est un moulin ici! Normal, ils se sentent chez eux !

L- jugement sera rendu lundi.

Quand on est sorti de là, on se sentait tout brôles... M.

point de vue

Un procès qui ne tient pas à grand'chose, car si on en fait l'analyse, on s'aperçoit que les témoignages sont insolites, pour ne pas dire farfelus . En effet, si on prend tous les témoignages ensemble, on s'aperçoit qu'on a vu les accusés dans l'escalier ou dans le couloir.

Comment expliquer que les témoins (dont certains ont vu des étudiants jeter des dossiers et renverser des tables) sont incapables de reconnaître ces étudiants

Ceux qu'ils remarquent sont "dans le couloir" ? Et Mr Lebatteux, qui n'a pas entendu qu'on "cassait la porte"?

Mr Lostis: "j'étais perpendiculaire à la porte, j'ai vu B. dans le couloir

Mme Coster : " j'ai vu D. courir dans la salle " Alors?

VOUS AVEZ POSÉ VOTRE PIED SUR LES MARCHES RÉSERVÉS AU PERSONNEL... ET VOUS OSEZ DEMANDER LA CLEMENCE!



Je pense que les témoins ont dit la vérité, mais ils n'ont pas tout dit.

Et la partie civile qui n'a pas voulu s'éterniser sur l'histoire des photos qu'on retrouvait chez les flics...

Un détail : sur les 20 étudiants qui ont participé à cette affaire les cinq poursuivis ont tous été plus ou moins actifs dans un squat o personne n'avait été arrêtés . Hasard ?

Pour terminer, j'espère que la Justice sera sévère car il est strictement interdit de monter par des escaliers réservés au personnel .

Roux ta bille .

mort au bout du remblai



accident du travail au tribunal

Béton sur remblai à La Baule : la construction de l' "Ensemble du Mazy." Rentable... Comment, vous parlez de sécurité ? Accident : un manoeuvre sur une passerelle à 20 m. du sol. Chute mortelle. Le patron, 18 mois après, passe au tribunal. Le procureur, pour la première fois à St Nazaire, réclame la prison ferme.

Exemplarité ?

L'ensemble résidentiel de MAZY à l'entrée de La Baule, quand on vient de Pornichet par le remblai. Des immeubles de standing de six à huit étages. 4 à 500 appartements quand la quinzième d'immeubles sera achevée. Une architecture assez spéciale : des "virgules" ou des "éléphants" de béton, ironisent les vieux baulois. Une opération qui a fait couler beaucoup d'encre. Les petits propriétaires de villas de l' "Association de protection et d'embellissement" ont gueulé une nouvelle fois contre cette grosse masse bétonnée qui achevait de murer (comme si on avait peur qu'elle foute le camp) la "plus belle plage d'Europe"...

Une opération qui a fait le bonheur des promoteurs, locaux ou nantais : chacun a eu sa part du gâteau. La municipalité les y a bien aidés : facilités pour les échanges de terrains, permis de construire accordés probablement comme bien d'autres avant la mise en application de la loi sur le plafond légal de densité. Merci.

Des entreprises du bâtiment en ont profité aussi. Telle la Société GOUGAUD du Pouliguen. Une boîte importante, ayant employé jusqu'à 200 salariés. Des chantiers dans la presqu'île, mais aussi jusque dans la région nantaise (Pirmil, Mortagne/Sevre ...) Une particularité : plus de la moitié des travailleurs sont immigrés, turcs pour la plupart. Gougaud a d'ailleurs été condamné par deux fois pour "emploi d'étrangers non munis de la carte de travail". Toute une "philosophie" de l'embauche.

Un patron "formé sur le tas", dur avec lui-même comme avec les autres selon l'expression consacrée, et qui ne délègue pas ses responsabilités.

Chefs de chantier et conducteurs de travaux ont peu d'initiative : Gougaud décide tout lui-même de la conception générale de la construction jusqu'aux moindres détails. Il est tous les jours présent sur le chantier.

La crise du bâtiment étant aiguë en pays guérandais, l'entreprise serait actuellement en dépôt de bilan...

Mais nous n'en sommes pas là, et pour la construction de la cité de Mazy, Gougaud a décroché deux contrats. Deux immeubles aux noms qui font rêver : le "Barracuda" et le "Louisiane".

A quelle Louisiane le manoeuvre Joseph Le Hur rêvait-il, sur une passerelle branlante à 19m36 du sol, avant de s'engouffrer au travers de deux madriers mal joints et de s'écraser, mort sur le coup ?

PLONGEON

Le 5 Juillet 77, Le Hur fait équipe avec deux autres ouvriers, Gourmaud et Baholet, au quatrième étage de l'immeuble "Le Louisiane". Leur travail : décoffrer un mur séparant deux travées, dégager les banches pour qu'elles soient évacuées par la grue. Chaque travée est prolongée par une plate-forme de bois, maintenue par des "jambes de force" reposant sur l'étage inférieur. Des travées en décrochement l'une par rapport à l'autre : le passage entre les deux est assuré par quelques madriers formant passerelle.

Gourmaud s'y engage en premier. Il alerte ses camarades : "Attention! Les madriers sont mal posés." Un trou de 40 cm. de large sur 1m.

de long... Le Hur n'a pas le temps de réaliser. Il tombe 20m. plus bas.

Accident du travail bête, habituel, imprévisible ? L'enquête montre qu'il n'en est rien.

PREVENTION

Parce qu'on peut dire que Gougaud était au courant. Rarement même, dans ce genre d'affaires, patron avait été entouré d'un tel luxe préventif. Et tous les organismes s'en étaient mêlés.

La Caisse Régionale d'Assurances Maladie, d'abord, qui dès 1973, demandait à l'entreprise Gougaud de mettre en place une sécurité minimum contre les chutes. Par deux fois, en 76 et 77, la C.R.A.M. procédait à une augmentation de 100% de la cotisation en matière d'accidents du travail. Amende et avertissement

Médecin du travail, contrôleur du travail, inspecteur du travail intervenaient tous trois à plusieurs reprises pour signaler l'insuffisance de sécurité et réclamer des mesures d'urgence. L'inspection du travail avait même menacé M. Gougaud de fermeture du chantier.

Le délégué de l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) s'était lui-même déplacé plusieurs fois, faisant de multiples remarques sur les "risques graves existants sur le chantier". Quand on sait ce que les syndicalistes pensent de l'OPPBT, "organisme faussement paritaire, patronal en fait, censé remplacer les Comités d'Hygiène et de Sécurité", on commence à se poser des questions...

D'autant plus qu'un accident de ce genre avait déjà eu lieu en 1970...



L'affaire venait en procès vendredi dernier au tribunal de St Nazaire. Gougaud était inculpé d'"homicide involontaire et infraction à la sécurité des travailleurs."

LES "VRAIS" COUPABLES

Plus de quatre heures de débats pour y voir plus clair ou, selon la tactique de l'avocat du patron, pour brouiller les cartes. Parce que, pendant ces 4 heures, on va essayer de nous entraîner sur le froid terrain des arguties juridiques. Subtil distinguo entre les notions d'"échafaudage" ou de "passerelle", contestation 18 mois après le début de l'instruction-il était temps- des photos prises par les flics au moment de l'accident... Bref, il était question de tout ramener - comme l'a rappelé M^o Tinière, à "quelques planches malencontreusement déplacées".

Les "vrais" coupables, c'étaient... L'inspection du travail qui n'avait pas mis en branle la procédure de référés pour arrêter le chantier... L'OPPBT dont les recommandations n'étaient pas précises... et Le Hur lui-même, sous l'emprise de l'alcool au moment de l'accident.

Il est important, sur ce dernier point, de souligner que Joseph Le Hur, gravement accidenté dans les années 60, n'aurait dû, selon le médecin du travail, "travailler qu'au sol". Inapte à tout travail en hauteur pour les docteurs, pas pour le patron, qui faisait peu de cas de ce genre de contingences. Il n'en avait même pas informé ses subalternes, chef de chantier ou conducteur de travaux. Un détail... L'important n'est ce pas, c'était de finir l'immeuble au plus vite, avec la société commanditaire qui commençait à réclamer des amendes de retard.

On aurait pu prendre du personnel supplémentaire ? " A l'époque, répond Gougaud, on n'avait pas les mêmes facilités que maintenant pour embaucher... Moins de chômage..."

Alors, la sécurité là-dedans... Une étude de sécurité pour le chantier ? Un budget-sécurité ? Quel patron du bâtiment le fait ?

C'est ce que va rappeler le secrétaire de l'U.L. C.G.T. de St Nazaire, qui assure conjointement avec Tinière la plaidoirie de la partie-civile. En homme du métier, puisqu'il est issu du bâtiment.

" Chez Gougaud, c'est pareil que dans l'ensemble du bâtiment, mais amplifié. Des chiffres : un accident toutes les 5 secondes un mutilé toutes les minutes, et 2 morts par heure. " (...)

" Et c'est aussi le refus du fait syndical. Gougaud, avec son autoritarisme pas ordinaire, en est l'exemple flagrant. Ca aussi c'est une atteinte à la sécurité. On a l'exemple sur la place de St Nazaire de quelques employeurs qui font appel aux délégués syndicaux pour régler les problèmes de sécurité... Lui, il s'est toujours opposé aux organisations ".

M^o Tinière n'avait plus ensuite qu'à reprendre les faits, et à poser quelques questions.

" Pourquoi est-ce toujours après l'accident que les mesures de sécurité sont prises ? " Et de rappeler cette question d'un magistrat lorsqu'ont commencé à émerger sur la place publique les procès d'accidents du travail : " Est-ce-que l'on n'est pas en présence de meurtres avec préméditation ?.."

Fey, le substitut du procureur, demandait ensuite, et pour la première fois à St Nazaire dans une affaire d'accident du travail, de la prison ferme pour le patron. Oh, avec prudence et un brin d'hésitation dans la voix... Remarquant "l'absence de tout sentiment de responsabilité chez l'inculpé et son conseil", il estimait que les avertissements et mises en gardes prodigués par les organismes étaient un sursis suffisant.

Mais l'avocat du patron, M^o Camenen nous avait réservé un argument de derrière les fagots, le coup bas de fin d'audience...

Après avoir affirmé qu'il n'y avait pas de "solution idéale" pour cette bon dieu de passerelle branlante, puisque les organismes intervenus n'en avaient pas trouvé de meilleure, il finissait dégueulassement en mettant en cause un collègue de travail de l'accidenté.

" Pourquoi, disait-il en substance, Gourmaud" (le premier à se risquer sur la passerelle) " s'est-il contenté d'avertir ses camarades ? Il aurait pu tout aussi bien remettre les madriers en place ..."

Négligence coupable : on comprend mal après ça que Gougaud soit le seul inculpé... Pas vrai ?

Le jugement sera rendu le 21 décembre.

Quelle que soit la décision des juges, on peut déjà imaginer que Gougaud sera "lâché" sans trop de remords par sa classe. D'abord, c'est un "gars qui s'est fait lui-même", pas une "tradition de famille". Ensuite, le bâtiment n'est pas une branche où l'on peut faire jouer le "chantage à l'emploi" : intérimaires et immigrés forment le gros de ses salariés. On n'est souvent embauché que pour un chantier. Ce n'est pas non plus une branche où les collègues vont verser des larmes sur un concurrent malchanceux, surtout dans une période de crise des industries du bâtiment.

On peut au moins espérer que ce procès fera un peu réfléchir les entrepreneurs sur les conditions de travail et de sécurité qu'ils réservent à " leurs hommes ".

Ph. B.



BRISSONNEAU

DES SANCTIONS... ET DES GRUES

Entre les travailleurs et la direction de Brissonneau, les dés sont désormais jetés : un lent durcissement du conflit s'instaure. Des sanctions ont été prises; dans le même temps, les syndicats ont appris l'existence de nouvelles commandes qui posent différemment le problème de l'avenir de la boîte.

SANCTIONS

Suite à l'action entreprise le Jeudi 23 Novembre, c'est-à-dire débrayage et blocage de la Commission paritaire de l'emploi la direction a mis à pied pour 2 jours, un ouvrier et une ouvrière. Pas n'importe lesquels : un délégué syndical CFDT et un délégué CGT au Comité d'Entreprise.

Une telle mesure semble frapper simultanément les deux syndicats. En fait, on peut se demander si la direction n'a pas voulu tester la combativité de la CGT par rapport aux initiatives récentes et à celles que l'on peut présager pour l'avenir. Le débrayage du Jeudi 23 a connu un certain succès principalement du fait de la détermination de la CFDT, la CGT suivant mollement. Mieux : un délégué CGT au Comité d'Entreprise a refusé de débrayer, ce qui a provoqué quelques remous chez les manifestants.

Dès Lundi, à l'annonce des sanctions, la CFDT a demandé la réunion d'une intersyndicale pour le Mardi matin. Aucune réponse n'a été donnée, et ce, jusqu'au Jeudi après-midi. Le mutisme de la CGT était le complément de son opposition à toute action pendant les deux jours de mise à pied.

D'où l'appel isolé de la CFDT pour un débrayage le Mercredi après-midi : " Pour la CFDT, les sanctions prises à l'encontre des deux délégués visent en fait à casser le mouvement de lutte contre les licenciements,

Dans ces conditions, cela ne pouvait pas rester sans riposte. La CFDT regrette la position de la section CGT qui refuse toute action pendant ces 2 jours."

Deux observations devant ce débrayage : une partie notoire de syndiqués CGT y a participé, désavouant donc ses responsables syndicaux. Secondo, toute la journée, les critiques n'ont pas manqué contre le silence cégétiste. En fait, la position de la CGT était de refuser les "violences" qui ont accompagné le débrayage du Jeudi 23 Novembre : "ce qui compte, ce n'est pas l'agitation gratuite, mais l'efficacité. Nous sommes résolument pour l'action à condition qu'elle prenne des formes qui rassemblent la plus grande masse des travailleurs, et non qui les divisent."

Si quelques tables ont été renversées et certains papiers mis en l'air, ce sont là les seuls actes "violents" ...en plus de pétards et de boules pointues déposés le long de la manifestation dans la boîte. Alors?...



GRUES EN PERSPECTIVE

Le second événement de la semaine, ce fut le Comité d'Entreprise de Mercredi au cours duquel le point a été fait sur les commandes. Les précisions apportées par la direction risquent de peser lourd dans la procédure de licenciement.

En effet, une bonne partie des commandes pour l'Allemagne de l'Est est quasiment assurée. Ce sont 36 grues de 25 tonnes livrables début 1980. Par ailleurs, il y a une option pour 12 grues supplémentaires. De plus, on parle d'une sous-traitance possible pour la SNIAS...Pas de boulot ?

Les 36 grues, cela représente plus de 60 Millions, soit entre 1/3 et 1/4 du chiffre d'affaire annuel. Ce qui veut dire que pour 1979, si les 32H de travail par semaine sont maintenues, il y aura assez de travail pour tous les actuels salariés.



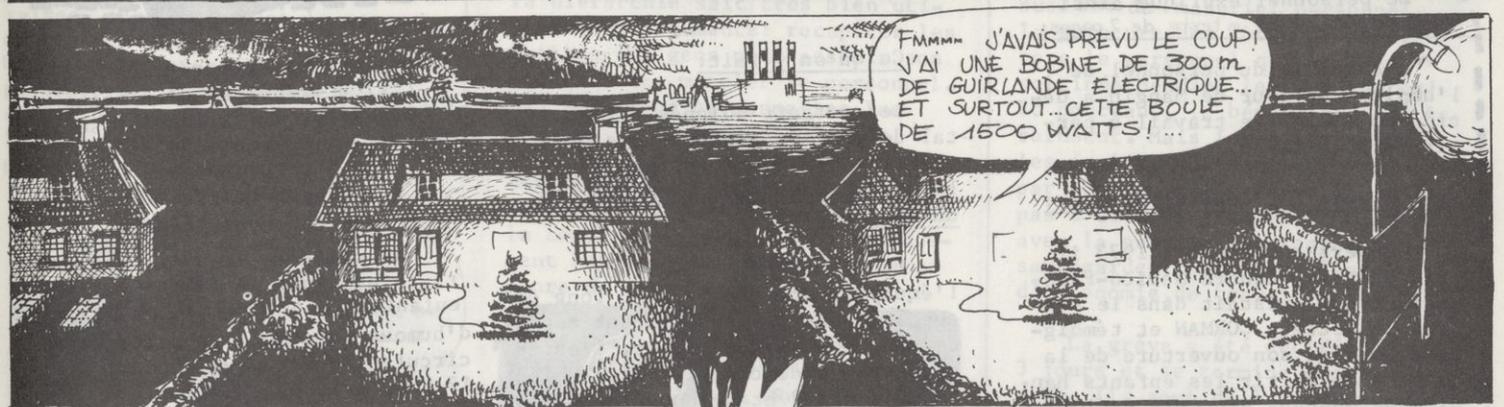
La direction en est bien consciente. Mais son problème ne semble pas être le maintien du nombre actuel de salariés. Son seul souci, c'est d'assurer la rentabilité de la production. D'où sa position actuelle qui est de maintenir les licenciements malgré les commandes, ceci pour réduire les coûts de production et donc, être plus compétitive sur le marché.

Il apparaît donc qu'en fonction de la commande obtenue, si les licenciements sont maintenus les 40H par semaine seront rétablies et peut-être même, un certain nombre d'heures supplémentaires. Ainsi serait consacrée la logique de la rentabilité et du travail accru. Peu importe qu'il y ait plus de chômeurs si ceux et celles qui peuvent encore travailler le font de manière accrue au profit du patron.

Dans l'actuel des choses, il est toujours possible de dénoncer cette logique et de jouer sur l'existence des commandes pour négocier le refus des licenciements. De toute façon, l'affrontement ne fait que commencer ; il risque bien de durer longtemps.

PAUL W.

MOUCHARDON PERD LA BOULE



CONTRE LE POUVOIR MEDICAL

GREVE A MANGIN,

Une grève en psychiatrie, dans le secteur public, c'est assez rare. Les conditions de travail qui enferment les salariés dans un "esprit boutique", la forte hiérarchie médicale, administrative le chantage au "bien" des malades. Autant d'obstacles à la grève, laissant le personnel sans arme pour faire valoir leurs revendications.

Ici à l'Hôpital de jour de Mangin, la mesure récente de mise au pas, c'est une modification arbitraire des horaires, empêchant le personnel de se réunir entre eux sans les enfants, pour discuter de leur pratique. Au delà de cet exemple, c'est tout le pouvoir médical qui est mis en question.

CENTRE PSYCHIATRIQUE POUR ENFANTS.

Le personnel explique ainsi son action dans un texte de 2 pages:

"L'ensemble du personnel de l'hôpital de jour de Mangin a décidé de cesser le travail à partir du 30. 11. 78.

Ce qu'est l'hôpital de jour:

Ouvert en décembre 1973 il fait suite au Centre Médico-Pédagogique qui existait dans le service du Docteur CORMAN et témoignait lors de son ouverture de la volonté de sortir les enfants handicapés mentaux des murs de l'hôpital Saint-Jacques.

Cette petite unité restait administrativement sous tutelle du C. H. R. jusqu'en janvier 1978, date à laquelle elle a été rattachée au Centre Spécialisé de Soins de MONTBERT. L'hôpital de jour fait partie de l'inter-secteur Sud de pédo-psychiatrie dont le médecin-chef est Madame le Docteur VOGT. Ce centre accueille 20 enfants, qui sont pris en charge par une équipe composée à plein temps de six infirmiers, d'une institutrice, d'une assistante sociale, d'une secrétaire médicale, d'une psychologue, de deux agents de service hospitalier et, à temps partiel, d'un orthophoniste, et d'une psychomotricienne et d'un interne.

Notons au passage les conditions d'insécurité dans lesquelles vivent les enfants depuis 5 ans. Le bâtiment préfabriqué exigu qui les accueille est situé sur un terrain non clôturé, limité par la Loire et deux boulevards à grande circulation.

Ce qu'on y fait:

Les enfants soignés à l'hôpital de jour présentent tous des troubles plus ou moins graves de la communication, de la parole ou du comportement.

La méthode de travail de l'équipe a été élaborée au long de ces 5 années passées, le but est de donner à chaque enfant, l'envie de vivre et de créer, d'être "bien dans sa peau" et de nouer des relations heureuses avec les autres.

Les années précédentes le collectif soignant disposait de 5 heures par semaine en l'absence des enfants, pour préparer le travail du lendemain, faire le point, réfléchir sur sa pratique afin de comprendre le quotidien de chaque enfant.

Depuis le mois d'octobre 1978, cette possibilité de travail en l'absence des enfants a été restreinte à une heure par semaine par une décision unilatérale du chef de service et de la direction. Actuellement, l'équipe travaille donc, comme l'année précédente, 40 heures par semaine mais les enfants sont présents 39 heures (au lieu de 35 heures).

Une entrevue avec la direction nous éclaire enfin sur les raisons de sa décision:

- aligner les horaires de l'hôpital de jour sur ceux du C.S.S. de MONTBERT (pourquoi pas l'inverse? - Des établissements

identiques ouverts récemment dans la région disposent d'au moins 5 heures de réflexion par semaine).

- soulager les familles (qui n'ont pas été consultées)
- améliorer la circulation des taxis qui font le ramassage des enfants (ce qui ne manque pas d'humour lorsque l'on sait que la circulation est plus intense à 17 h qu'à 16 h).

Devant de tels arguments nous ne pouvions que réaffirmer les buts de notre travail:

- un fonctionnement réellement en équipe ou toute personne ayant un contact avec les enfants puisse participer à la recherche thérapeutique et aux décisions prises à propos du soin.
- Le temps de réflexion en équipe réduit à 1 heure ne peut en aucun cas permettre cela. De plus, l'équipe n'a plus de possibilité de remettre en cause le poids des règlements administratifs et médicaux qui sévit en milieu hospitalier.

Il nous semble donc nécessaire de disposer d'un minimum de 5 heures par semaine de réflexion et de préparation, pour un travail de qualité, et devant le refus de l'autorité administrative nous sommes amenés à faire une grève décidée par l'intersyndicale CGT, CFDT, Syndicat des Psychiatres, Syndicat National des Instituteurs.



SANS HIERARCHIE

Ce grignotage d'horaire, cette intervention autoritaire du Médecin Chef de Service correspond aussi à un conflit entre l'équipe soignante et ce médecin-chef.

Dans un service classique de psychiatrie la hiérarchie est très marquée: en haut médecin-chef, et internes, en bas les infirmiers, OS psychiatriques. Entre les deux, le cul entre 2 chaises, les techniciens (psychomotricienne, assistante sociale, orthophoniste) relais du pouvoir médical. A Mangin, le choix de l'équipe a été dès le départ de refuser cette hiérarchie et d'écouter la parole, l'avis de chacun infirmière, personnel de service ou psychologue. Madame Vogt qui fut nommé médecin chef après la création de Mangin, a voulu affirmer son autorité, réinstaller la hiérarchie. Et cet autoritarisme a pris des formes variables: chaque rentrée apporte ses mesures repressives: cette année les horaires, l'année passée la menace de retirer les enfants (restructuration administrative prenant prétexte de la sectorisation psychiatrique et qui détruisait un long travail de tissage de relations avec l'enfant).



Mme. Vogt Médecin Chef de Service ne passe environ que 4 à 5 fois par an à Mangin. Et pourtant elle voudrait bien imposer sa loi; alors tout les moyens sont bons: manipulation des gens par des interprétations psy: elle sait faire mal au niveau psychologique et au niveau d'une réputation professionnelle. Comme dans de nombreux établissements du même genre la hiérarchie sait très bien utiliser ces arguments: récupérer les failles des gens pour asseoir son pouvoir et museler le personnel. Les vexations personnelles les "passez dans mon bureau", les "vos attitudes sont suspectes, vous êtes possessifs par rapport aux enfants", et puis il y a toujours la corde sensible, le côté "dévouement bonne-soeur-charitable de ce genre de travail.



"Faut choisir entre sa vie privée et l'engagement pour les malades", "dans ce métier là on doit tout accepter" ou mieux: "C'est un scandale d'utiliser les enfants pour un pouvoir syndical!" Pour la petite histoire, Mme. Vogt se prétend socialiste et dit avoir des ennuis à l'hôpital à cause de ses idées politiques trop engagées.

C'est un phénomène qu'on constate de plus en plus dans le milieu dit progressiste: l'utilisation de la psychanalyse pour interdire en termes individuels les conflits sociaux et ainsi les désamorcer. L'affaire des Centres Psychothérapeutiques Nantais (CPN) (cf. APL no. 14) était la forme

exacerbée d'une tendance qui se généralise dans tous les établissements d'inadaptés sociaux (Fous, débiles, cas sociaux) par l'introduction du discours psy.

Depuis longtemps les soignants pensait qu'il fallait quitter les baraquement de la Place Mangin que les gens prennent le plus souvent pour des baraques de chantier. Un chantier qui dure depuis 73! Un terrain est trouvé à Rezé. Le personnel de Mangin a réfléchi sur le projet déterminé les surfaces, un peu leur agencement. A cela Mme. Vogt a opposé "son plan" 18 m² pour le Médecin Chef, 16 m² pour l'assistant, 15 pour le psychologue, par contre 20 m² pour les salles de vie (7 enfants et 2 adultes toute la journée.) La hiérarchie se niche partout.

Cette unité de Mangin plutôt autonome, anti-hiérarchique, gère l'administration. On entend dire "Mangin c'est un boulet pour l'administration". Coté hiérarchie, Mangin s'intitule "la cage aux fauves". Et pourtant le personnel de Mangin s'est démerdé dans son coin et bien démerdé pour mettre en place leurs activités: pour le matériel, récupération à la jaille! Les rideaux ont été fabriqués, cousus avec du matériel personnel, la peinture des locaux, c'est encore le personnel qui se l'est coltinée pendant leur vacances! Et pourtant, le bénévolat, ils le refusent. Mais forcés d'accepter les implications de leur travail par rapport aux malades ils n'ont pas d'alternative: il faut faire avec la pénurie et essayer de sauvegarder leurs parcelles d'autonomie, de travail collectif.

La grève a été décidée pour 3 jours et se termine donc lundi soir. Ils sont déjà reçu de multiples soutiens:

- les infirmiers du Service Enfant de Montbert, des internes de Montbert et St. Jacques (Service enfants et adultes) (6 d'entre eux ont fait une grève de soutien à l'appel du Syndicat de la Psychiatrie), des soignants de la Chicotière et des CPN,
- l'hôpital de jour de la rue de Gigant (pour qui le même problème d'horaire s'est posé), l'institut pour aveugles des Thébaudières, L'école expérimentale de Guenouvry un représentant de la CFDT enfance inadaptée. La direction de Montbert a accordé aux grévistes un rendez-vous pour mercredi.

Les grévistes, eux, le perçoivent une fois de plus comme une façon d'exclure de la discussion une partie du personnel: ils veulent donc que cette discussion ait lieu lundi c'est à dire avant la fin de la grève, en dehors de la présence des enfants.

Anne-Marie, Nicolas et Fabienne -



Contre la grève décidée par le personnel, le Directeur réquisitionne les infirmiers (et eux seulement) pour assurer le service minimum. Obligation pour eux d'être sur place pour accueillir les enfants qui d'ailleurs ne sont pas là:

Les parents regroupés en association (affilié à la Fédération Cornec) se sont déterminés pour soutenir l'action du personnel quant aux horaires. Les infirmiers réquisitionnés, c'est un moyen de diviser le personnel.

De fait ce seront toujours les mêmes qui iront en délégation à Montbert pour recueillir des pétitions pendant que les "OS" resteront rivés à leur poste.

du côté de chez les MOUILLÉ

Depuis octobre 1976 les Mouillé se sont réinstallés progressivement aux Bois aux Moines. Mais où en est donc la réinstallation actuellement? Que deviennent toutes les procédures pour faire entendre le droit du fermier? Et aussi que deviennent les procédures du propriétaire Rondineau à l'égard des Mouillé, et aussi de la FDSEA?

LA CARAVANE

Les Mouillé, Armand et Henriette, habitent toujours la caravane dans le petit bois. Des aménagements ont été faits tout près: une cuisine et une grande pièce, avec un peu d'isolation. Ça donne davantage d'espace.

Maintenant le service d'eau a été installé, puis l'électricité et enfin le téléphone. Il reste encore la caravane à couvrir pour qu'elle soit isolée du froid et de la pluie.

C'est pourquoi ceux qui ont soutenu les Mouillé, Agriculteurs et Salariés ont décidé de venir couvrir la caravane et faire des travaux d'aménagement

LE SAMEDI 9 DECEMBRE. TOUTES LES PERSONNES INTERESSEES ET DISPONIBLES SERONT LES BIENVENUES.

L'EXPLOITATION

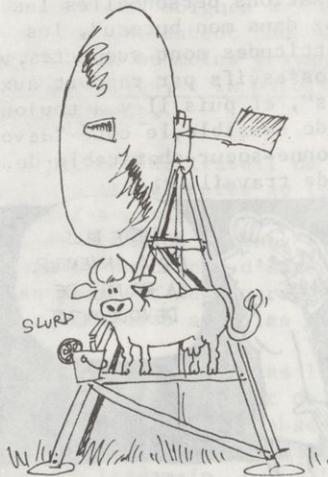
- Avant d'être expulsés on avait 19 ha groupés disent les Mouillé, maintenant nous avons 15 ha 30: Il y a 6 ha à plus de 7 kms et 3 ha à plus de 3 kms

Alors ça nous fait des déplacements considérables. Pour nous, d'une part mais aussi pour les bêtes. Vous imaginez les trajets, ça demande plus d'énergie et de temps pour moins de revenu bien sûr

Pour l'instant nous avons 26 vaches et 6 génisses.

- Le hangar pour les vaches nous l'avons installé en bas du petit bois. Maintenant la salle de traite et le tank à lait y sont installés. Les citernes après une manoeuvre viennent y prendre le lait. Mais pour l'instant il y a encore les bidons à manoeuvrer, d'ici quelques jours le pipe-line sera réinstallé. Ça donne une meilleure qualité de lait.

- Une équipe du Nord du Département a installé à coté une très grande éolienne. Nous avons été chercher l'eau à 7,50 m. Le circuit d'eau branché sur l'éolienne nous sert pour les bêtes.



POURQUOI NOUS RESTONS LÀ?

Pour nous le che ptel et une partie de l'exploitation (8 ha 50) était ici. Et aussi nous étions engagé dans une équipe de travail avec du matériel en commun.

Il n'était pas question pour nous de prendre une exploitation de 20 - 30 ha. A notre âge on ne peut plus et puis nous n'avons pas à prendre la place d'un jeune ou d'un autre fermier.

Certains peuvent penser que nous sommes têtus mais pour nous il s'agit simplement d'une lutte contre l'injustice.

DES DIFFICULTÉS ?

- Rondineau, le propriétaire a installé un élevage de canards à 50 m de la Caravane. Les fiançailles de canards se déversaient directement dans le chemin de terre,

Jusqu'à la semaine dernière. On est pas sans penser que les buses auraient été installées depuis longtemps si nous n'étions pas là d'autant plus que des agriculteurs de Cheix passent là tous les jours

- Sinon, pour l'exploitation le premier problème c'est celui des distances. Avant nous avions une exploitation structurée. Ça a différentes conséquences:

- davantage de pertes de récolte, difficultés d'acheminement on peut moins surveiller les bêtes

LES PROCEDURES JURIDIQUES

le 22 novembre dernier la Cour d'Appel de Rennes a condamné les Mouillé:

- à verser plusieurs millions au propriétaire Rondineau

- * pour une astreinte sur le hangar
- * pour des indemnités d'occupation de l'exploitation
- * pour les frais d'expulsion
- * pour les préjudices moraux etc...

Nous n'acceptons pas plus ce jugement là que les jugements précédents. Etant donné que c'est le droit des fermiers, des travailleurs, qui est bafoué. Tout le monde a le droit de travailler d'avoir une exploitation, un moyen d'existence. Nous ne baisserons pas les bras et continuerons d'oeuvrer pour arracher une justice populaire.

Enquête A P L
M. N. S.

WESSAFIC :

NEGOCIATION ROMPUE

Nous étions partis, la semaine dernière, d'une hypothèse un peu trop optimiste: la Wessafic cherche à transiger rapidement pour se refaire une "image de marque". (cf. APL no. 53). Aujourd'hui, c'est le blocage. On entre dans une phase que les éleveurs, en habitués des négociations avec les firmes, ont surnommé "phase cocotte-minute".

La Société Wessafic avait lors de la 1ère rencontre, accepté un certain nombre de préalables posés pour le C.L.E.I. (Comité de Liaison des Eleveurs Intégrés). Sur les 4 dossiers de références examinés, ce jour-là, 2 avaient été réglés. Wessafic bloquait sur les deux autres, refusant de reconnaître la responsabilité de la mauvaise qualité de l'aliment qu'elle livrait, dans les bilans d'élevage.

Les éleveurs lui avaient donné jusqu'à mardi soir pour réfléchir. Pas de réponse.

Une manifestation était alors organisée jeudi dernier devant le siège nantais de la Wessafic. Une 50aine de personnes (représentant quelques 28 départements) se retrouvaient devant les portes solidement gardées de l'entreprise.



Elles parvinrent cependant à pénétrer dans la cour. Les flics, appelés par la direction, intervenaient peu après "en douceur"...

Comme ils l'avaient annoncé, les P. T. et le CLEI vont donc repasser à l'action directe. Leur campagne sera plus précisément dirigée vers le Sud Ouest où la Wessafic essaye de se refaire une clientèle. Le CLEI prend également contact avec les filiales allemandes, italiennes et hollandaises de la Wassanen où on sait que des problèmes similaires à ceux des éleveurs français se sont posés.

La Wessafic cherche à faire trainer les choses. La décision de bloquer ne s'est probablement pas prise à Nantes. Le CLEI émet plusieurs hypothèses: pression de la direction hollandaise (Wessafic est passé entièrement sous contrôle et sous capitaux néerlandais), pression de l'IFAA (Intersyndicale des Fabricants d'Aliments d'Alimentation), ou même pression de

l'F.N.S.E.A. qui verrait d'un mauvais oeil la reconnaissance du Comité des Eleveurs et des Paysans Travailleurs comme interlocuteurs valables...?

Quoi qu'il en soit, tout ce monde-là n'a pas dû trop apprécier la place que la presse accordait à l'évènement...

On se dirige donc vers une phase assez longue, plusieurs mois sans doute, où l'aspect négociation va rester au point mort.

"Il y a toujours eu cette phase dans les négociations avec les firmes," disent les éleveurs philosophes. "Il faut que la pression monte dans la cocotte... Et on va la faire monter".

Ph. B.

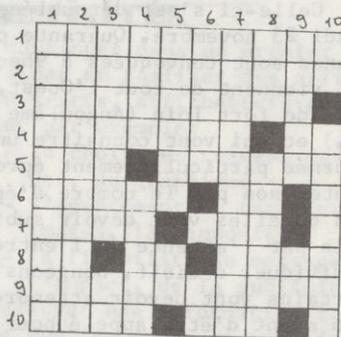
mots croisés n°5

HOR

- 1- S'enlise au pays d'Alice
- 2- Habite un port italien
- 3- Il se vide à petites gouttes
- 4- Roi légendaire d'ALBE
Agent de liaison
- 5- Colère - Décapiter
- 6- A moi - Se donne avant de jouer
- 7- Devant les Moulineaux -
Beaucoup en ont raz-le-bol
- 8- Dans le calendrier - Mesure
Terme d'échange
- 9- La voix d'Hitler ne l'était pas
- 10- Père de Jason - Entendu au ping-pong

VER

- 1- Exclut les fausses notes
- 2- Ils s'exposent à découvrir
- 3- Plantes herbacées - Groupuscule
- 4- Symptôme éthylique - On en parle bas
- 5- Les intellos en sont - Peut-être ar-
rêtée sans être fixe
- 6- A suivi le COBA en marche arrière -
Personnel
- 7- Ne provoquera pas d'infection
- 8- Voyelles - S'attache en Bretagne
- 9- Extraite - Coutumes
- 10- Préposition - Assembler 3 fois



SOLUTION N°4

M	A	N	I	F	E	S	T	E	R	
E	P	I	S	O	D	E		N	E	
S	I	S		R	I	T	A	L		
A	C	H	E	V	E	N	T		A	
N	U	L	A	D		M	P			
G	L	I	S	S	O	I	R	E	S	
E	T	R	E	I	N	T	E		E	
R	E	E		S	O	P	E			
	U	N	I	R		U	L	V	E	
C	R	E	V	E	T	T	I	E	R	

femmes

JEUDI 7 DECEMBRE, à 20H 30,
chez C. GASSER, 6 rue de Mont ys,
réunion du groupe femmes maternité. Thèmes de discussion:
- l'allaitement
- la relation mère-enfant (reprise de la discussion)
(des livres sur le thème de la sexualité seront présentés et discutés)

"maintenant" hebdo

Pour hâter et aider la sortie du nouvel hebdo "Maintenant" un groupe de soutien et de promotion du futur journal s'est constitué à Nantes. Les personnes désirant s'informer ou participer à cette action peuvent prendre contact à l'adresse suivante:
F. Paumier, 3 rue Racine Nantes

LEO LAGRANGE :

SELECTION POLITIQUE

L'institut Léo Lagrange recrutait le jeudi 23 novembre 15 élèves pour la formation d'animateurs socio-culturels qu'elle organise à Nantes depuis 2 ans. Les conditions dans lesquelles s'est déroulée la sélection prouveraient, s'il en était besoin, qu'à Léo Lagrange à un discours de gauche répond une pratique de droite.

Situons tout de suite l'organisme responsable de la formation: Il s'agit de la Fédération Léo Lagrange du nom du Ministre de la jeunesse et des sports sous le front populaire, qui se veut un mouvement d'éducation populaire.

Si cette fédération qui compte plus de 300 permanents reconnaît que le Parti Socialiste est son partenaire privilégié; elle refute le fait qu'elle y soit inféodée.

Pourtant la réalité ne plaide pas en faveur de cette thèse:

- l'implantation des instituts de formation de la Fédération se situe dans des villes où la municipalité est tenue par le Parti Socialiste souvent de longue date (ex: Marseille et Lille, et Nantes depuis 2 ans).

- le président d'honneur de la Fédération Léo Lagrange à Nantes n'est-il pas Alain Chenard lui-même?

- autres responsables connus sur le plan local Mr. Jouanic, et Alain Chauvel, fils de l'ex Député Chauvel, Membre de l'ancienne municipalité Morice.

Parlons de la sélection proprement dite:

- Celle-ci se passe en 2 temps une présélection sous la forme d'un stage d'une semaine au centre de rencontres de la Pervençère, propriété de la ville de Nantes, stage qui au demeurant est payant 360 F pour 5 jours. Là pendant une semaine, les animateurs du stage qui sont par ailleurs les sélectionneurs vous assènent un discours militant sur le travail social, discours que n'aurait renié les plus doctrinaires de nos gauchistes d'après 68.



Je cite entre autres: "L'animateur est là pour soutenir les luttes des gens, c'est un travail politique de militant" - Doctrinaires mais sectaires aussi car il n'est pas recommandé de parler de certains sujets. La Centrale du Pellerin est de ceux là. Rien que le fait d'aborder le problème nous classe dans la catégorie de "ces écologistes du Pellerin qui sont contre la Centrale et qui votent tous à droite au 2ème tour des élections", dit-ait Chauvel lors de l'entretien individuel qui cloture la fin du stage et qui nous ouvre ou non la porte de la sélection finale.

Celle-ci s'est déroulée le jeudi 23 novembre. Quarante personnes sont convoquées à 9 heures qui viennent de tout l'Ouest, parfois de fort loin (Angoulême par ex.) et qui vont connaître une journée particulièrement éprouvante, non par le nombre d'épreuves qu'elles vont devoir subir, mais par l'attente de l'entretien individuel décisif. Songeons que certains vont devoir attendre 9h, 10h avant d'être appelé pour l'entretien (certains ont passé cet entretien à 21h 30).

La plupart des personnes candidates travaillant, cela représentait pour elles une journée entière de salaire perdue pour un entretien de 10 minutes.

Les gens de Léo Lagrange se moqueraient ils de ceux qui travaillent?

L'entretien en lui-même révèle la même attitude. En me voyant entrer, un des membres du

Jury, responsable parisien de la Fédération s'écrie: "Ah, bon, c'est lui". Tout cela sentait le roussi, les jeux n'étaient-ils déjà pas faits?

A peine assis, Alain Chauvel m'envoie une rafale de questions sur le problème nucléaire. Que pensez-vous?

- du fait que les Maires PS de l'agglomération nantaise aient refusé de démissionner?

- de la proposition du PS d'organiser un référendum à ce sujet?

- la politique nationale du PS en matière d'énergie nucléaire.

Toutes ces questions étaient posées sur le ton inquisiteur d'un commissaire politique du KGB non erreur, pardon, ça ressemblait plus aux interdictions professionnelles dans la République Fédérale Allemande "socialiste".

Voyons plus loin: lors que je soulignais que l'énergie nucléaire créait de nombreux problèmes de pollution mal résolus, on me répondit que "de toute façon l'électricité on en manquait, le pétrole c'était fini, que le paysan dans sa ferme avait besoin d'électricité". Sous entendant ainsi que le nucléaire était inéluctable, qu'il fallait y passer, et que s'y opposer révélait une attitude "marginale" (dixit). On allait d'ailleurs pas tarder à me reprocher ma marginalité chronique lorsque le sujet dérapa sur les radios libres.

VOS INTERVENTIONS REVELENT EN VOUS L'EMERGENCE D'UN PROFIL TYPE D'INTELLECTUEL AUX NIVEAUX PAROLE ET COMPORTEMENT QUANT A NOUS DE SOUCHE PROLETARIENNE DE LONGUE DATE...



Le représentant parisien sur-enchérit en soulignant que ma pratique révélait l'attitude d'un intellectuel. Mais je n'allais pas tarder à provoquer un tollé général lorsque j'indiquais que sur l'ensemble élèves animateurs en formation, plus de 50 % provenaient des classes favorisées (les chiffres exacts cités par Simonot dans un de ses livres paru en 74 aux Presses Universitaires de France sont encore plus révélateurs, en 1970, seulement 23,1 % sont fils d'ouvriers ou paysans, plus 30 % fils de cadres supérieurs).

Chaque membre du jury révéndique avec arrogance son label qualité d'origine prolétarienne garantie. Ainsi prit fin l'entretien, et ma chance de réussir.

Deux jours après cette journée mémorable, je rencontrais un candidat qui avait su prouver sa pureté idéologique puisqu'il avait été retenu pour la formation. (Formation que des stagiaires formés actuellement à Léo Lagrange

ge n'hésitent pas à qualifier de bidon), ce candidat chanceux ne put s'empêcher de me dire qu'il s'était passé des choses bizarres.

Bizarres, vous avez dit Bizarre, comme, c'est bizarre ce qui nous arrive lorsque vous avez affaire à ces gens là, nos gouvernants de demain.

P.S.: Pour prouver que je ne suis pas rancunier, je vous invite à réveiller avec Léo Lagrange qui organise une super soirée avec super orchestre et tout. Ça vous coûtera quand même 160 F. (au menu, notamment Darne de Saumon grillé nappée d'or). Comme quoi on peut faire dans le social et avoir des goûts raffinés.



Ceux qui désirent m'écrire suite à la publication de cette lettre peuvent m'envoyer leur courrier à l'APL qui transmettra.

B. C.

M.B.: Ne pas confondre Alain Chauvel, sélectionneur antinucléaire à Léo Lagrange, avec Christian Chauvel, son PAPA. Christian Chauvel, le père, a quitté le PS en 1976 - Conseiller municipal et député PS sortant, il s'est présenté sur la liste Morice, et a été battu. Depuis, Christian Chauvel a créé, avec d'autres, la F.S.D. (Fédération Social Démocrate) qui lance appel sur appel aux socialistes pour qu'ils rompent avec le PC.

Christian Chauvel, socialiste de droite, et père d'Alain Chauvel, Socialiste "de gauche" (?) travaille à EDF.

La défense du nucléaire est-elle une affaire de famille chez les Chauvel?

atelier populaire

ACTE 1

La réunion tire à sa fin. Un meeting est prévu ou une manif... "Faudrait faire une affiche" et comme il est tard, on discute vite fait le contenu et on désigne quelqu'un pour aller trouver Machin-qui-sait-faire-vite-et-à-bon-marché. Rideau.

ACTE 2

Les machins-qui-savent-faire-vite-et-à-bon-marché se sont regroupés pour monter un autre scénario: Toute lutte, toute action nécessite une information. Nous pensons que ça doit être pris en charge au maximum par ceux et celles qui mènent l'action. Nous nous proposons d'y aider dans différents domaines : affiches, photo duplication, sérigraphie. Notre



objectif n'est pas de faire à la place, mais d'aider à faire, d'expliquer les techniques pour que chacun, chaque groupe puisse devenir de plus en plus autonome dans ce domaine.

ACTIVITÉS

■ continuer dans un premier temps à aider et réaliser des affiches (ou tracts, affichettes) en abordant par exemple:

- le choix des textes, des images, du graphisme
- l'agencement du texte et des images, la composition
- la lisibilité du message, de l'impact, de la publicité

■ assurer une information technique sur les modes de reproduction répondant le mieux à chaque problème d'information (affiche, affichette, tracts / nombre)

■ organiser des stages de formation : sérigraphie, photo, langage de l'affiche, vidéo... pour des organismes de formation ou des groupes constitués, ou en regroupant des personnes qui en ont fait la demande

ATELIER POPULAIRE

18, rue de Verdun - NANTES

Permanence : tous les Mardi
20H 30 / 22H 30 . tél: 48-12-42
CCP : 4116 34M (dons acceptés!)

OBJECTEUR
INSOUMIS
DESERTEUR



Jeudi 21 décembre à 14H, au palais de justice de Rennes. Procès de Bernard Mérand, objecteur insoumis. Il sera jugé pour désertion (il s'est présenté à la visite médicale) Rassemblement devant le palais de justice

GAMIN



Week-end "Culture et Liberté" les 16 et 17 décembre sur le "Fichier GAMIN, fichage et sélection à travers l'école" Les parents sont confrontés en maternelle à l'examen P.M.I. Le dossier scolaire de Haby a été supprimé par Beullac, mais ne sera-t-il pas remplacé par un autre?

Foyer du Jeune Travailleur
Bld Vincent Gache du Samedi 16
au Dimanche 17 décembre à 12H 30
S'inscrire à Culture et Liberté
30, rue de la Boucherie, Nantes
tel 71.35.24

théâtréquipe la chamaille

5 rue du Ballet 44000 Nantes tél. : 29.24.27

ELLE ET LUI

d'après Ronald D. Laing

Quelques extraits de « Nœuds » et de « Est-ce que tu m'aimes vraiment ? » écrits par l'un des chefs de file de l'anti-psychiatrie anglaise, théoricien de l'aliénation.

Une série de petites fables, de petits scénarios, « de nouveaux airs sur de vieilles chansons », qui nous parlent du couple.

Problèmes dont les formulations très simples, presque mathématiques, ont été tissées dans la matière épaisse de nos consciences.

Jeux de cache-cache, jeux de miroirs, jeux infernal des mots : autant de clés pour aborder la seconde partie : L'AMANT de Harold Pinter.



L'AMANT

de Harold PINTER



Un lieu clos, une chambre ou un salon. Et un couple. Un couple « légitime » qui se retrouve chaque après-midi pour se jouer un jeu que bien des couples conservent dans les sous-sols de leur conscience : la femme pure devient putain, l'éternel mari devient amant.

Devant la difficulté d'être et d'être à deux, Sarah et Richard s'accordent pour vivre à l'intérieur même du couple la diversité infinie d'identités possibles qu'ils recèlent en eux.

Ce jeu a aussi ses règles dans le temps et dans l'espace.

Il constitue peut-être pour Sarah et Richard une façon de se prémunir contre le débordement anarchique de ces possibles qui les habitent.

Le jeu fonctionne à partir de notre culture traditionnelle du couple.

Le jeu se nourrit des stéréotypes mêmes de cette culture et bien sûr celui du triangle mari-femme-amant ou maîtresse.

Mais la frontière menace de s'estomper entre le jeu et la réalité : les possibles, ces personnalités d'emprunt deviennent envahissants. Pourtant Sarah et Richard ne peuvent faire marche arrière.

Renoncer au jeu est impossible.

Propos futiles, coq à l'âne, lieux communs, lapsus, digressions, gestes esquissés, silences sont là pour traduire et trahir le passé des personnages, les secrets du désir et de l'angoisse.

GERARD de la Haye

au théâtrequipe

Gérard DELAHAYE fête le PRINTEMPS

Gérard Delahaye sera enfin de retour à Nantes, le Jeudi 7 Décembre à 21h, au Théâtrequipe.

Il a fait son apparition en 1970, alors qu'il commence à chanter ses propres chansons (textes et musique). En 1972, il sort son premier disque, et en 1973, c'est le pavé dans la mare du shoebusiness et du 'folklore de pacotille'. Il crée avec Patrick E en, la coopérative d'expression populaire NEVENOE, dont le but "est d'abord de permettre à des chanteurs de s'exprimer en Bretagne, et de décider de leur propre production". Une initiative heureuse et de grande qualité, qui sera hélas, trop peu soutenue. En septembre de cette même année, sort son premier 30 cm: "La faridondaine" mais l'esprit bouillonnant de Delahaye n'en reste pas là. En 1975, il écrit une pièce de théâtre: "Les Grapuzzi" qui est créée en Mars à Neuchâtel, et filmée par la TV suisse-romande en Octobre. En Mai 76, il publie son deuxième album: "le grand cerf-volant".

En Mai 77, une autre face de Delahaye se concrétise dans 245 tours: les chansons pour enfants. C'est aussi l'époque de son dernier passage à Nantes, au côté de Méline Favennec, dans le cadre du premier festival Nantes-Nord, organisé par le Théâtrequipe. Aujourd'hui, Gérard Delahaye nous offre son "printemps" un 33 très différent des autres, et d'une qualité bien supérieure. L'évènement valait bien la fête! Il organise donc une tournée en Bretagne pour le saluer, avec 3 musiciens: Jo DENIEL (vibraphone saxo alto, flûte) Pascal GOARANT (basse) Daniel PABOEUF (saxo alto et ténor, flûte)

Coeur de Breton dans un corps de musicien et de poète, Gérard Delahaye a pour nous des envolées d'images, de sensations et de vibrations. Engagé? Certes, mais sans folklore de carte postale ni panoplie de militant. Et s'il marie l'humour et nos tripes, aussi bien que guitare, saxo, flûtes et violon, c'est pour s'affirmer en tant qu'homme et artiste sensible, lucide et plein d'oxygène.



ANNE AYMONE CHEZ LES VENTRACHOUX

En ce jour de grâce du Lundi 27 Novembre de 1978, la coquette et napoléonienne cité vendéenne de La Roche-sur-Yon accueillait en les locaux de sa préfecture la fine fleur de la gente féminine française en la personne d'Anémone...

Comme l'Education Nationale produit un fier assortiment d'élèves-hotelières, l'occasion était une aubaine de choix pour sortir les meilleurs éléments. D'autant plus qu'ils ne coûtent rien et que leur jeunesse les dispense de toute mauvaise volonté lorsqu'on les désigne d'office pour "La" servir. Il suffira à ces impétueux damoiseaux de se faire dresser carte d'identité et d'obtenir laisser-passer. Et le tour sera joué. Les filles ne sont point admises à servir dans ces hauts dîners.

Il restera toujours quelques bonnes bouteilles à vider.

Et pendant que sur la pelouse les CRS battent la semelle, la fête bat son plein dans les salons. Et, dans les cuisines, le commissaire surveille d'un oeil "discret" les polissonnades des jeunes cuistots.

Il est vrai qu'il est interdit de sortir pour pisser (pas de "laisser-pisser"...). Il est vrai que l'oeil du jeune serveur ne doit pas trop s'attarder sur Anémone...Sinon...

Mais il est vrai que la récompense est de taille : Madame La Préfète viendra traîner en personne jusque dans les cuisines et clamera son admiration pour ces jeunes âmes, pour leur service "digne de l'Elysée"... Ça fera toujours une histoire à raconter à ses petits enfants plus tard, beaucoup plus tard...

Merci, Madame La Directrice De Notre Ecole, merci pour tant d'honneur obligatoire. V.V.



PAS DE MOGETTES
AU MENU
C'EST LA BRIMADE!

VOTRE VENTRE
MADAME

NOUS NOUS EN
VOUDRIONS QUE VOUS
RAMENASSIEZ DE
L'AEROPHAGIE A L'ELYSEE



Nantes Ville Propre: tout doit disparaître! Chénard s'y emploie, ...alors, avant que ça se fasse, l'APL organise un Grand Concours Photos.

Chaque semaine, nous publierons les meilleurs clichés des murs de Nantes, décorés nuitamment par de des mains inconnues. (Bombages, affiches, associations fortuites, etc...)



Le Premier Prix: une séance gratuite au Conseil Municipal.

Envoyez vos photos, tirage papier noir et blanc, à l'APL.

Indiquez au dos votre nom et le lieu où la photo a été prise.

A vos bombes...euh à vos appareils!

-apl-

JAZZ

Jeu 7 décembre à 21H, Salle Vasse. Duke Jordan, piano. Wilbur Little, basse. Danie Richmond, batterie.

Duke, pianiste-compositeur des années 40, a joué avec Charlie Parker. Wilbur, c'est le bassiste d'Archie Shepp. Quant à Richmond, c'est l'ex-batteur de Mingus. Ils tournent en trio depuis un an. Du bon jazz, solide, "aces-sible".

Prix des places : 30F.

(la carted'adhérent au cercle nantais du jazz est comprise dans ce prix. Pour les prochains concerts, vous ne paierez que 20F.)

FEST NoZZ

Fest-Noz à l'école de Longchamp organisé par les parents et les enseignants. Le 9 décembre

L'argent de cette soirée sera utilisé, dans le cadre de la pédagogie Freinet, pour envoyer tous les élèves d'une classe à la montagne.

Vous y trouverez Buffet, Bar, Galette... à partir de 21h.

10F l'entrée dont 1F pour

Diwan. - An Ankom
- Le père Jean
et d'autres...

NUCLEAIRE & EMPLOI

Le collectif de travailleurs "Nucléaire et emploi" procède à une information sur ce thème dans les entreprises.

Les camarades et organisations intéressés peuvent se joindre à la prochaine réunion qui se prononcera sur le document "Emploi, chômage et le nucléaire" pour élaborer le deuxième texte "Le nucléaire comme solutions aux besoins énergétiques"

Réunion Vendredi 8 Décembre
26 bis Bvd Schuman Nantes. 20h30.

CETTE SEMAINE

DUP
DUP!

UTILITE PUBLIQUE

C'EST PARTI ...

RAYMOND BARRE VIENT DE SIGNER LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE POUR L'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE NUCLEAIRE AU PELLERIN : QU'ILS Y VIENNENT...



MARDI 5 DECEMBRE :

- jusqu'au 16, exposition sur l'éducation active, 17 rue P. Bellamy.
- réunion du COBA " sport et compétition", 20h30 à l'APL.
- " S'il te plait, papa, pourquoi non ? " théâtre au Centre Social de Plaisance.
- Cinéma, salle des Fêtes de Blain " La stratégie de l'araignée" de Bertolucci. Abonnement 10 F, prix des places: 5 et 8F.

MERCREDI 6 DECEMBRE :

- " Prévert à corps et à cris", par le Théâtre Fou, 21h. théâtre de Rezé.
- Gala de soutien à Doizy et Richeboeuf, objecteurs insoumis, 20h.30, Bourse du travail, rue A.Leloup (chansons, débats, diapos)
- Jazz et rock à la fac. de Lettres : concert gratuit organisé par Le Globe avec Noby Clarke et Dune.
- "Ciné-mercredi" salle Vasse, 14h, Le voyage de Gulliver ; 17h, "Yoyo"

JEUDI 7 DECEMBRE

- Gérard Delahaye 21h au théâtre quipe rue du ballet.
- Réunion du groupe femmes MATERNITE 20h30 chez C. Gasser 6 rue Montys

VENDREDI 8 DECEMBRE

- " LES PORTES" film de P. Aubier 20h30 17 rue Paul Bellamy Nantes.
- Procès de D. Richeboeuf, OBJECTEUR INSOUIS au tribunal de nantes 14h
- Réunion " NUCLEAIRE ET EMPLOI " à 20h30 à l'APL 26 bis BE. R. Schuman
- Spectacle de Chansons: Christian BOURASSEAU, Centre social du Breil Melville à 20h30

VENDREDI 8 DECEMBRE

- Concert J. HIGELIN, sous chapiteau, au champ de Mars, nantes à 21h
- Concert de JAZZ le trio D. Humair, E. Texier, F. Jeanneau à la MJEP de St Nazaire à 21h

SAMEDI 9 DECEMBRE

- Le chanteur Djamel ALLAM au centre socio culturel de la Bernardière, rue de Dijon à St Herblain à 20h30

SAMEDI 9 DIMANCHE 10 Week-End d'étude sur " le foncier" au CPO à Celles sur Belle (79)

SOMMAIRE

- BREVES p.2
- MISERE
 - . 7F.22 par jour.... p.3-4
 - . Le froid de la mort, 5-6
- JUSTICE
 - Lessive universitaire, p.6-7
- OUVRIERS
 - . Mort au bout du remblai..... p.8-9
 - . Brissonneau, sanctions et grues p.10
- B.D. p.11
- SANTE
 - Contre le pouvoir médical p.12-13
- PAYSANS
 - . Du coté de chez les Mouillé p.14
 - . Wessafic : négociations rompues p.15
- MOTS GROISES p.15
- ECOLE
 - Léo-Lagrange: sélection politique..... p.16-17
- DIVERSES et CULTURELLES P.17 à 19

ABONNEMENT..... APL.....

- Un trimestre : 12 numéros : 35 F. Soutien : 50 F.
- Un semestre : 24 numéros : 70 F. Soutien : 100 F.
- Un an : 48 numéros : 140 F. Soutien : 200 F.

NOM : Prénom :
 Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

- 3 numéros gratuits 8 numéros 15 F.

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal.

Les textes peuvent être apportés toute la semaine.
 Le vendredi de 16H à 19H30 réunion de rédaction ouverte à tous.
 A partir de 21H discussion générale sur tous les sujets d'actualité.



PERMANENCES

tous les jours : 17H-19H
 Téléphone : 76.26.33